

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : MM. le chanoine Germain
Bridy, le Dr Eugène Donnet, l'avocat
Fritz Wetli, Philippe Giovanetti

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1940, tome 39, p. 223-228

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



NOS MORTS

M. le Chanoine GERMAIN BRIDY

Nous n'avons rencontré que rarement M. le chanoine Germain Bridy, mais, dès le premier contact que nous avons eu avec lui, nous avons été saisi par la simplicité de sa personne, la bonté qui en émanait, le charme de sa conversation enjouée et spirituelle. Puisque nous n'avons pas eu le privilège de l'approcher assez souvent pour le connaître dans l'intimité, c'est à d'autres que nous demanderons de nous éclairer sur la physionomie morale de celui qu'on a appelé avec raison « un grand cœur ». Ce prêtre très digne, aux traits vigoureux, nous apparut très nettement, lorsque nous le vîmes, tel que nous l'ont dépeint, après sa mort, M. l'abbé Jean, curé de Savièse (Bulletin paroissial du mois de septembre), et M. l'abbé G. Crettol, recteur de Châteauneuf (Journaux valaisans).

M. le chanoine Bridy ne fut malade que quatre jours. Se rendant exactement compte des progrès de la maladie, il demanda lui-même les derniers sacrements. Il était parfaitement calme, formulait ses dernières volontés, « parlait, en badinant, avec la sérénité d'un saint, de sa mort imminente », tandis qu'à ses côtés les prêtres qui l'assistaient avaient de la peine à retenir leurs larmes. Le soir du 5 août, fête de Notre-Dame des Neiges, à 10 h. $\frac{1}{2}$, le bon chanoine esquissa un dernier signe de croix au moment où il recevait une ultime absolution et il mourut. Il était âgé de 81 ans.

M. Bridy était né à Savièse en 1859. Dans sa famille « le travail et la prière s'unissaient avec un rare bonheur », a écrit M. l'abbé Crettol. Elle « incarnait les traditions et les vertus qui distinguent toujours les Saviésans : jugement, bon sens, travail et piété ».

Envoyé au Collège de St-Maurice pour y faire ses études secondaires, M. Bridy les y termina, puis entra au Séminaire. Sa formation sacerdotale achevée, il fut ordonné prêtre et célébra sa première messe à Savièse, le 19 juillet 1885. C'est à St-Séverin, en qualité de vicaire, qu'il débuta dans le ministère. Deux ans plus tard, son Evêque l'envoya à Port-Valais d'où il partit, en 1891, pour Vissoie où le Grand Conseil venait de le nommer curé. Pendant seize ans, il dépensa au service de ses ouailles

de la grande paroisse qui comptait alors Vissoie, Ayer, Zinal, Grimentz, St-Jean et Fang, tous les trésors de sa charité sacerdotale et de son inépuisable zèle. Sous son pastorat l'église fut réparée et dotée de vitraux.

C'est à St-Maurice-de-Lacques que nous le retrouvons ensuite, toujours aussi dévoué et aussi bon, gagnant l'affection de ses paroissiens par son savoir-faire et son abnégation, se donnant à tous et les entraînant tous à la pratique du bien. Là encore, il contribua à la beauté du culte en restaurant l'église.

Ses forces diminuant, M. le chanoine Bridy demanda, en 1920, à desservir une paroisse moins étendue. C'est ainsi qu'il devint curé de Miège. Pour le récompenser des services qu'il avait rendus aux âmes et au diocèse, S. E. Monseigneur Bieler le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale en 1925. L'année suivante, il l'appela à Sion avec le titre de chanoine résident.

Quelque temps avant sa mort, le défunt disait à Monsieur l'abbé Crettol : « Au fond ce qui importe c'est d'être bon. » N'était-ce pas le résumé de sa vie ? M. l'abbé Jean se réfère à S. Paul pour évoquer la figure morale du chanoine Bridy : « La bonté est patiente, indulgente et bienveillante ; elle supporte tout, elle ne s'aigrit de rien. Elle n'est pas envieuse, ni égoïste ; elle évite de faire de la peine ; la bonté ne se réjouit pas du mal qui arrive aux autres, mais se réjouit du bien qui leur est fait. » Voilà le portrait du bon chanoine, écrit-il. « Sa bonhomie qui, aussitôt, mettait à l'aise ceux qui l'approchaient, le sourire qui auréolait son visage racé, l'esprit dont il émaillait sa conversation, sa charité envers les pauvres, sa fidélité envers ses amis, sa large hospitalité, le charme qui se dégageait de sa personne, qu'était-ce si ce n'est la bonté, qui jaillissait comme d'une source de son cœur d'or ? »

Et les exemples abondent de cette charité sans cesse en action : les nécessiteux ne recouraient jamais en vain à sa miséricorde ; les œuvres catholiques, de l'Eglise et du diocèse de Sion, les institutions philanthropiques, tout ce qui méritait un appui trouvait en lui un soutien, un bienfaiteur. Pour l'église de Savièse, notamment, il fut extrêmement généreux comme aussi pour l'Œuvre des Vocations sacerdotales et pour le Petit Séminaire de Sion.

Au point de vue de la piété, M. l'abbé Jean nous dit que celle du chanoine Bridy était profonde, sans rien de mièvre ni de sévère cependant : « Elle était équilibrée, comme tout était équilibré chez lui. » La messe, la dévotion à la Vierge, le bréviaire, le chapelet, voilà les sources de sa vie intérieure admirable, de son amour pour Dieu.

Dans l'ordre humain, nous avons déjà dit le rayonnement de cette grande âme en parlant de son inlassable activité pastorale. Il faut y ajouter l'étendue de sa culture profane qu'il alimentait sans cesse par la lecture et l'observation exacte de toutes choses. Dès lors les hommes les plus versés dans les lettres et dans les arts

recherchaient sa conversation intelligente, d'un tour parfois malicieux, mais toujours agréable et suggestive.

Aux obsèques de M. le chanoine Bridy tout ce que le Valais compte d'autorités religieuses et civiles était représenté. La foule s'y pressait également et chacun rendait ainsi un dernier hommage à la mémoire bénie du bon chanoine dont la vie constitue pour tous un lumineux enseignement.

M. le Dr EUGÈNE DONNET

Dans la nuit du 26 au 27 août dernier expirait à Berne un Valaisan de vieille souche, le Dr Eugène Donnet. Depuis vingt ans, il habitait la ville fédérale, mais ses racines étaient si valaisannes qu'il revenait souvent à Monthey, « revoir son coteau, respirer l'air frais qui descend de la montagne avec la Vièze », se retremper dans les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Sa mort inopinée affligea durement sa famille et ses amis à qui nous présentons nos vives condoléances.

M. P. C. dans le « Nouvelliste valaisan » du 4 septembre et M. A. F. dans le « Confédéré » du 30 août ont consacré à la mémoire du défunt des articles empreints de sincère émotion. C'est à eux que nous nous en rapportons pour faire revivre brièvement ici la figure du Dr Donnet.

Il était né à Monthey le 19 mars 1890. Dès sa naissance il perdit sa mère. Son père et ses deux tantes, sœurs de sa mère, les demoiselles Zum Offen, veillèrent à son éducation. Enfant, il connut « les rudesses de la vie du campagnard, mais aussi ses joies lorsque la récolte remplit caves et greniers ». Puis il fréquenta les Collèges de St-Maurice et de Brigue, remportant partout des succès. Sa vocation allait le conduire à Berne où il se prépara à l'exercice de l'art vétérinaire qui « devait lui permettre d'approcher de plus près et de mieux comprendre ces gens simples qu'il aimait tant : les paysans ».

S'installerait-il à Monthey une fois ses études achevées ? Son mariage avec Mlle Sigenthaler, propriétaire d'un important commerce à Berne, le fit renoncer à l'exercice de sa profession en Valais. Ce fut à Berne qu'il s'y livra pendant quelques années, à savoir jusqu'au moment où il prit la direction du commerce de son épouse.

Depuis quelques années, le Dr Donnet était atteint d'un mal sournois qui le minait. Son cœur sensible souffrait des bouleversements actuels. Il « tremblait à la pensée que notre civilisation européenne, notre indépendance et notre liberté helvétiques pourraient sortir diminuées de l'affreux conflit qui déchire le monde ». Il ne cherchait plus de consolations que « dans sa famille, dans la compagnie des prêtres et dans un dévouement absolu ». Il s'abandonnait totalement à Dieu. Cinq jours avant sa mort, nous dit M. P. C, il eut un pressentiment. Il

« s'empressa d'aller voir un prêtre, Valaisan comme lui, aumônier dans la capitale. Il se rendit lui-même chez le bon Père, étant encore d'apparence en excellente santé. Il se confessa, puis, quittant le vieil ami dans les yeux duquel il avait lu un reflet du pays, il lui serra les mains avec effusion et lui dit : « Maintenant j'ai fait mes devoirs. A Dieu va ! Le Seigneur n'allait pas tarder à accueillir dans son paradis cette âme d'élite.

Dès sa première jeunesse, le Dr Donnet aima la musique. Il anima la « Lyre » montheysanne qu'il avait contribué à fonder ; il dirigea pendant un certain temps la « Chorale ». Il était encore étudiant au Collège de Saint-Maurice qu'il fondait le Cercle catholique de Monthey et créait une bibliothèque paroissiale. Plus que cela, on lui confiait déjà alors le secrétariat des sociétés locales à caractère politique ou agricole.

Etudiant à Berne, il fit partie de la « Burgundia ». Plus tard, de Berne encore, il employa « tous ses loisirs et une partie de ses ressources à soutenir ce qui lui était si cher à Monthey : les sociétés à caractère religieux, les amis du pays, les œuvres de son cher Valais ».

« Combien de jeunes gens pauvres, a écrit M. P. C. dans le « Nouvelliste » cité ci-dessus, qui se vouaient à la prêtrise, d'instituts de charité, d'universitaires en mal d'argent, d'amis dans le besoin, ont été discrètement soutenus par Eugène ?... personne ne le devinera ; mais nous savons qu'il le fit avec un cœur très large, cœur qui fut toujours prêt à servir. Comme enfant de chœur et habitant voisin de la cure, il avait été le petit ami de M. le Doyen Courthion et il se rappelait les exemples de charité de ce saint prêtre. »

Heureux ceux qui meurent après une vie passée à faire le bien.

M. l'avocat FRITZ WETLI

Nous venions d'apprendre la mort de M. le Dr Donnet lorsque nous reçûmes, deux jours après, la nouvelle du décès d'un autre ancien élève de St-Maurice, habitant Berne, M. l'avocat Fritz Wetli. Celui-ci, capitaine de la Compagnie III/195 territoriale, se trouvait au service de la patrie lorsqu'il ressentit le malaise qui devait l'emporter presque subitement. Il mourut le 29 août.

Comme nous l'apprend M. M. B., dans un article publié par le « Bund » du 1^{er} septembre, le défunt appartenait à une famille qui depuis plus d'un siècle était venue du canton d'Argovie à Berne. Dès qu'il fut en âge d'entreprendre ses études gymnasiales, le jeune Wetli vint à St-Maurice, en automne 1899. Il devait rester chez nous jusqu'en 1905. Les palmarès de l'époque disent éloquemment les succès remportés par l'étudiant bernois. Il acquit de la sorte une

maîtrise absolue de nos deux principales langues nationales. Il le prouva notamment en 1904 et en 1905 lorsqu'il écrivait pour les « Echos » la chronique du Collège. Nous avons eu la curiosité de relire ces textes de bonne venue, très frais, relatant avec esprit les principaux événements de la vie des étudiants d'alors. Le dernier (février 1905) est consacré à la mémoire d'un camarade qu'on venait d'ensevelir. Ne pourrions-nous pas appliquer à celui qui vient d'être ravi à l'affection des siens ce qu'il disait lui-même, en 1905, de son compagnon d'études : « Longtemps parmi nous vivra le souvenir de cet aimable jeune homme, dont la vie eut pour ornement la vertu et dont la mort fut celle du juste. Brève a été sa course ; mais il l'a vaillamment soutenue, marchant toujours au premier rang. Puisse-t-il déjà posséder la couronne ! »

Après St-Maurice, c'est à Fribourg que Fritz Wetli poursuivit ses études. A l'Université, il fréquenta la Faculté de droit, puis il devint avocat. Il prit alors la succession de l'ancien juge fédéral Z'graggen, dont le bureau jouissait d'une grande réputation et il le dirigea jusqu'à sa mort.

Entièrement voué à l'exercice de sa profession, M. Wetli eut l'occasion de faire apprécier ses éminentes qualités de juriste et d'homme cultivé dans d'importants procès où il défendait avec efficacité l'intérêt public. Ses confrères du barreau reconnurent ses talents et son dévouement en l'appelant à faire partie de l'Association bernoise des avocats, dont il devint le caissier. De 1933 à 1935, il fit en outre partie de la Haute Cour de Justice du territoire de la Sarre où il donna la preuve de son indépendance de jugement et de sa droiture de pensée.

Dans l'ordre de la magistrature politique, M. Wetli ne brigua pas de charges qui ne lui auraient pas laissé le temps nécessaire à ses affaires professionnelles. Il représenta néanmoins les catholiques de Berne au conseil municipal de la ville fédérale.

Ceux qui ont connu le défunt disent à l'envi ses qualités de cœur et d'intelligence, son entrain, son goût pour tout ce qui enrichit l'esprit humain. Rien d'étonnant dès lors qu'au début de la mobilisation du mois de septembre 1939, il se soit déclaré prêt à servir immédiatement la patrie sous les armes, bien que son âge l'en ait dispensé. Il y demeura jusqu'à la fin de sa vie en qualité de commandant d'une compagnie de soldats territoriaux.

A l'égard de St-Maurice, nous ne saurions taire la sympathie qu'il conserva à l'Abbaye, à ses professeurs et à son Collège. Etudiant à Berne, il y revenait quelquefois, en compagnie d'autres anciens, et régalaient ses camarades plus jeunes de musique et de chants. C'était du reste tradition dans sa famille puisque son frère, M. Wetli-Giobbe, voulait bien, l'an dernier, s'intéresser à un travail de M. le Chanoine Dupont Lachenal sur le comte Paul Riant (Cf. les « Echos » de janvier, février, mars 1940) et envoyer pour

notre revue une belle photographie de la grande salle du château de La Vorpillère (Cf. les « Echos » de juin-juillet 1940, p. 185). En 1936 également, la famille Wetli nous faisait part du premier centenaire de son importante fabrique de meubles et, soulignant cet événement dans les « Echos » d'octobre-novembre 1936 (p. 248), nous rappelions alors les liens qui existent depuis près d'un siècle entre cette famille et l'Abbaye de St-Maurice : « En 1854, écrivions-nous, le fils du fondateur de la fabrique, M. Joseph Wetli, vint au Collège de St-Maurice pour y étudier le français. Celui-ci envoya à son tour ses trois enfants dans notre maison et l'on se souvient que l'un d'entre eux rédigea même la chronique du Collège dans les « Echos ». Il s'agit précisément de M. Fritz Wetli qui vient de mourir.

A la mère du défunt, à ses frères et à toute sa parenté, nous présentons l'expression de nos condoléances émues ainsi que l'assurance de notre souvenir fidèle dans la prière pour demander à Dieu le repos de l'âme du cher défunt.

Au moment d'imprimer ce numéro des **Echos**, nous apprenons la mort, survenue à Lessolo (Italie), de M. **Philippe Giovanetti**, qui fut élève du Collège de 1935 à 1937. Ce jeune homme était âgé de 21 ans. Ceux qui l'ont connu auront une prière pour le repos de son âme.

A son frère et à sa parenté, nous exprimons nos sincères condoléances.

F.-M. BUSSARD